



CLASSIC MID AMATEUR
17 et 18 septembre 2022
Règlement de l'épreuve



Ce règlement complète les règlements généraux des Épreuves Fédérales Amateurs. Les règlements particuliers priment sur les règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION	<ul style="list-style-type: none">• Être licencié à la FF Golf et s'être acquitté du "droit de jeu fédéral" de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère reconnue.• Avoir 25 ans ou plus la veille de l'épreuve• Être à jour de ses droits d'engagement à tous les Classics Mid-Amateurs antérieurs• Remplir tous les critères sportifs d'inscription• Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur• Être titulaire d'un certificat médical 2022 de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. <p>Pour les joueurs non-licenciés en France, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.</p>
TERRAIN	LINKS 1926 Messieurs : 5035 m - Par 69 - SSS : 68.6 - Slope 127 - Marques blanches Dames : 4395 m - Par 69 - SSS : 70.1 - Slope 124 - Marques bleues
FORMULE DE JEU	Simple Stroke Play 36 trous – 18 trous par jour Entraînement la veille du 1 ^{er} tour sur réservation des départs au 02 96 41 91 20 (inclus dans le droit d'engagement)
INDEX	L'index, à la date de clôture des inscriptions, tel que figurant à cette date dans Fléole, sera pris en compte.
SÉRIES	Messieurs : 1 ^{ère} Série Index 15,4 maximum Dames : 1 ^{ère} Série Index 18,4 maximum
INSCRIPTIONS	<p>La <u>date limite</u> d'inscription est fixée au 5 septembre 2022 Bulletin d'inscription disponible sur le site du golf de Saint-Cast à retourner : - Par courrier : Golf de Saint Cast, Route du Golf 22380 Saint Cast le Guildo. - Par mail : golf.stcast@wanadoo.fr La liste des joueurs retenus et une éventuelle liste d'attente seront publiées sur le site du golf de Saint-Cast. le 12/09/2022 L'inscription ne sera prise en compte qu'à réception du formulaire d'inscription accompagné du règlement du droit d'engagement.</p> <p>Champ de participants limité à 48 joueurs dont 12 dames minimum. Si le nombre de candidatures à la clôture des inscriptions dépasse cette limite, les inscrits seront retenus conformément aux directives édictées dans le Vademecum 2021 (§ 1.2.1-4/7 : Forme de jeu). Le comité de l'épreuve a toute latitude pour répartir les wild cards après accord de la ligue.</p> <p>Le champ des joueurs sera déterminé comme suit : Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Mid-Amateurs, ensuite des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de Dames indiqué dans le paragraphe précédent.</p> <p>En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle. En cas de scratches le premier jour de l'épreuve, l'ordre de la liste d'attente sera respecté parmi les joueurs présents sur le site.</p>
DROIT ENGAGEMENT	80 € : Joueur/joueuse extérieur 60 € : Membres Golfy. 30 € : Membre de Saint Cast. Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.
TIRAGE DES DEPARTS	1 ^{er} tour : Répartition de la liste des inscrits en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 moins bons joueurs). Ordre des départs : bloc 2, puis bloc 1 et pour finir le bloc 3 puis 4. 2 ^{ème} tour : ordre inverse du classement du 1 ^{er} tour Diffusion des horaires de départ la veille de la journée de reconnaissance : affichage et sur site du golf_
PRIX	Dames : 1 ^{ère} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut - Messieurs : 1 ^{er} , 2 ^{ème} et 3 ^{ème} Brut.
DÉPARTAGE	En cas d'égalité pour la 1 ^{ère} place à la fin de l'épreuve, les joueuses et les joueurs concernés partiront en play-off en trou par trou sur les trous 1-2-18. En cas d'impossibilité de disputer le play-off, le départage se fera selon le classement établi par RMS.
REMISE DES PRIX	À l'issue de la compétition au Club House, suivie d'un cocktail.

COMITÉ

Le Comité est composé de l'arbitre désigné, du directeur du golf et d'un membre du bureau de l'association. Il pourra adopter toutes les modifications au présent règlement en fonction du champ de joueurs et/ou des conditions climatiques.